

**ÉTABLISSEMENT****Communauté de Communes
Cœur du Var (83)**Quartier Précoumin - Route de
Toulon

83340 Le Luc en Provence

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Communauté de Communes Cœur du Var (83), Numéro national d'identification : 24830055000030, Contact : Monsieur le Président, Quartier Précoumin - Route de Toulon, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. : +33 498104388. Fax : +33 494995675. Courriel : contact@coeurduvar.com. Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <https://emarches.coeurduvar.com/>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://emarches.coeurduvar.com/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté de Communes Cœur du Var Quartier Précoumin - Route de Toulon , Contact : Pôle Commande Publique et Affaires Juridiques, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. +33 498104369. Courriel : contact@coeurduvar.com. Fax +33 494995675. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : <https://www.coeurduvar.com>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**Par voie électronique à l'adresse :** <https://emarches.coeurduvar.com/>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE**II.1.2) Code CPV principal**

55321000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) s'appliquent pour l'accord-cadre relatif à la fourniture de repas en liaison froide aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Communauté de Communes Cœur du Var. En application de l'article L.2125-1 et R.2162 du CCP, les prestations du présent marché s'inscrivent dans un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 29 400 repas par an (toutes sections confondues). La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP).

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 400000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

55321000 , 55521200

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Communauté de Communes Cœur du Var

II.2.4) Description des prestations

La présente consultation a pour objet la fourniture de repas en liaison froide à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Communauté de Communes Cœur du Var. Cela comprend :

- La confection des repas comprenant 6 composantes ;
- L'approvisionnement des denrées ;
- Le stockage des denrées dans les réserves existantes ;
- La livraison en liaison froide de l'ALSH de la Communauté de Communes selon les périodes de vacances;
- L'élaboration des menus par un(e) diététicien(ne) titulaire du BTS diététique ou du DUT génie biologique option diététique ;
- Il devra veiller au nettoyage des locaux, matériels et mobiliers mis à disposition.

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Charges Techniques Particuliers (CCTP).

Les prestations du présent marché s'inscrivent dans un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 29 400 repas par an (toutes sections confondues).

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Technique : 50%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il pourra être tacitement reconduit trois (3) fois, sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois, conformément à l'article L2125-1 al.1 du CCP.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

AFIN DE SIMPLIFIER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ET ALLÉGER LA CHARGE ADMINISTRATIVE DES ENTREPRISES, CHAQUE CANDIDAT FOURNIRA UNIQUEMENT UN DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPÉEN ET PRODUIRA LA MÊME PIÈCE POUR CHAQUE MEMBRE EN CAS DE GROUPEMENT OU DE SOUS-TRAITANT.

Pour utiliser les fonctionnalités du DUME du profil acheteur, il convient de compléter pour justifier vos capacités à exécuter le marché, les éléments suivants :

- Exécution des services du type spécifié (références)
- Capacités techniques et professionnelles (Moyens humains, techniques et matériels, sous-traitance éventuelle)
- L'agrément sanitaire en cours de validité délivré par les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Les modalités essentielles de financement et de paiement sont fixées aux articles R2192-10 et suivants du CCP, à savoir :

- Règlement dématérialisé par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ;
- Délai global de paiement : il ne pourra excéder 30 jours ;
- Facturation : les factures sont adressées à l'attention de M. le Président - Pôle Finances
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la Communauté de Communes.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Le marché s'inscrit dans un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 29 400 repas par an (toutes sections confondues). L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il pourra être tacitement reconduit trois (3) fois sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 03 décembre 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 03 décembre 2021 - 14:00

Lieu : Communauté de Communes Coeur du Var.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le plis contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site <https://emarches.coeurduvar.com/>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON rue Racine , 83041 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

CCIRACL Boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE. Tél. +33 484354554. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Fax +33 484354460. Adresse internet : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/>.

VI.4.3) Introduction des recours

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché
- Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du Code de Justice Administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

05 novembre 2021